



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 4 avril 2017

L'assemblée générale de l'association « Musée du génie » s'est déroulée à l'École du Génie à Angers le 4 avril 2017 à 14 heures.

Le président Marcel Keiflin remercie tous ceux qui ont fait l'effort d'être présents et leur souhaite la bienvenue.

L'assemblée générale est ensuite déclarée ouverte.

La convocation des 377 adhérents à jour de leur cotisation pour l'AG 2017 rassemble :

- 33 adhérents présents,
- 219 pouvoirs reçus.

Avant de commencer les travaux, le président demande d'observer une minute de silence à la mémoire des adhérents décédés au cours de l'année.

Le président rappelle l'ordre du jour :

- Rapport moral et révision des statuts
- Rapport d'activités
- Rapport financier 2016 et budget prévisionnel 2017
- Renouvellement au Conseil d'Administration
- Expositions et actions à venir
- Vote des résolutions
- Questions diverses

1 – Rapport moral et révision des statuts

A - Les valeurs et les missions de l'association – les statuts.

Le président estime que 20 ans après sa création et 8 ans après l'ouverture du Musée, l'association se devait de réexaminer les buts qu'elle s'était fixés et qui constituent l'article 2 de ses statuts. Quelle est aujourd'hui leur pertinence et comment sont-ils poursuivis ?

Ces buts sont de "contribuer :

- à la connaissance et au rayonnement, en France et à l'étranger, de l'histoire, des traditions, des métiers et des techniques du Génie militaire,
- à la conservation, au développement et à la mise en valeur du patrimoine constitué par les collections du Musée et de la bibliothèque historique de l'école du Génie,
- au développement des infrastructures et équipements, notamment muséographiques du Musée du génie et des autres installations contribuant à la réalisation des deux objectifs ci-dessus,
- au fonctionnement du musée.

Il s'avère que ces quatre buts ont globalement conservé tout leur intérêt. Cependant, avec l'expérience, les membres actifs de l'association ont développé l'idée d'ajouter un but qui transcenderait les autres et qui caractériserait l'action menée auprès des plus jeunes visiteurs du Musée. Ce but supplémentaire, à placer en tête, est de "contribuer à la promotion des valeurs de la citoyenneté et de l'esprit de défense".

L'association, déclarée d'intérêt général, le sera encore d'avantage en affirmant ce but. Il est à remarquer à ce sujet que le projet "Service National", réalisé par le GBR (2s) GARDE, est prêt à être inséré à la fin du parcours chronologique du Musée. Ce projet n'attend qu'un avis du Conseil scientifique du Musée et un financement.

Les autres modifications des statuts proposés à la présente AG portent sur les points suivants :

- **Article 4** : le projet pédagogique tient une place remarquable parmi les moyens d'action de l'association. Il a donc été ajouté.

En outre, "la participation au comité de fonctionnement et au conseil scientifique du Musée" vient remplacer "l'intervention du comité scientifique de l'association". Cependant, l'association estime que toutes les évolutions envisagées pour la muséographie méritent d'être examinées dans les meilleurs délais par un conseil scientifique dans lequel seraient présentes des personnalités porteuses du projet d'origine de ce Musée.

- **Articles 5 et 7** : il est procédé à la remise en ordre des différentes catégories de membres.

Le membre de base est le *membre adhérent* qui règle une cotisation et qui a droit de vote. Parmi eux se trouvent des *membres actifs*, membres élus du CA et autres adhérents bénévoles qui font le travail auprès du Musée. Cette distinction est importante pour la reconnaissance des mérites (non rémunérés comme il se doit) et aussi pour que l'École puisse les connaître et leur permettre un accès permanent au quartier Éblé et aux locaux du musée.

- **Article 9** : le nombre des membres élus siégeant au conseil d'administration est dorénavant compris entre 10 et 17.

- **Articles 10 et 12** : des précisions sont apportées au rôle du CA et du président.

- **Articles 14 et 15** : il est acté que l'AG ordinaire et l'AG extraordinaire ont les mêmes pouvoirs, notamment la modification des statuts ou la dissolution de l'association. En outre, c'est l'AG ordinaire qui fixe annuellement le montant des cotisations.

- **Articles 23 et 24** : contrairement au texte qui a été envoyé aux membres, les articles 23 et 24 d'origine ne sont pas supprimés.

B - L'exécution des missions – la convention avec l'École du génie.

a) Les conditions d'exécution des missions.

Le cadre de l'action étant précisé par les statuts, il semble intéressant de répondre à la question suivante : en quoi et dans quelles circonstances les missions de l'association ont-elles été remplies en 2016 ?

Les membres de l'AMG, sont répartis dans toute la France. Toutefois le travail productif n'est fourni qu'à ANGERS, uniquement par ses membres actifs ici présents. Ces membres, qui effectuent de façon remarquable toutes les missions de l'AMG, méritent amplement d'être félicités pour leur engagement et leur compétence. Peuvent être cités :

- pour les visites guidées, le professeur BOIS, le COL (er) TRAVERS, le LCL (er) VOYER et le Major (er) MEUNIER,
- pour le projet pédagogique, le GBR (2s) GARDE, M. BARRIER, le capitaine ROCHER et le LCL (er) VOYER,
- pour les expositions temporaires et l'aide à la gestion des collections le COL (er) FOREST et M. STEFANINI,
- pour les ateliers pédagogiques le COL (h) BARTHET et le Major (er) MEUNIER
- pour le site internet, le COL (h) BARTHET et le GBR (2s) GARDE.

Toutefois, cet effectif ne permet pas à l'association d'optimiser le travail au profit du Musée. Il est ainsi difficile de pouvoir accueillir plus de classes dans le cadre du projet pédagogique sans toutefois renoncer à solliciter les professeurs pour qu'ils viennent avec leurs élèves. Les appels à volontariat sont restés quasiment vains depuis des années. Ils seront relancés par l'association et par le conservateur.

On peut à nouveau souligner l'implication de Mme DAHAIS, qui assiste le conservateur en étant la coordinatrice incontournable des activités de médiation. Elle est également une ambassadrice efficace pour faire la promotion du musée du génie.

Enfin, l'association peut se réjouir d'entretenir d'excellentes relations avec le Centre National de Déminage Humanitaire (CNDH), devenu récemment le CREG (Centre de sensibilisation aux Restes Explosifs de Guerre). Ce centre participe à l'animation du Musée pour les grandes occasions, comme les journées du patrimoine.

b) La convention Ecole – association.

Il apparaît que les relations entre l'association et l'Ecole du génie ne pouvaient se passer d'un minimum de formalisme. En effet, c'est généralement par entente directe et informelle entre les acteurs institutionnels du Musée et les bénévoles de l'association que ces derniers sont amenés à exercer leurs interventions au profit du Musée. C'est ainsi que certains membres de l'association interviennent au quotidien dans le Musée, soit pour accueillir et guider les visiteurs, soit pour manipuler des objets des collections, soit pour encaisser et gérer les ressources financières afférentes son activité.

Le marché public de service culturel, qui a été conclu avec l'Ecole en 2009 pour une durée d'un an, renouvelable deux fois, n'a jamais pu être reconduit au delà, pour des raisons relevant de l'administration centrale du Ministère. Aucune autre forme de contrat ne l'a remplacé. La situation administrative de l'association ne repose actuellement que sur ses statuts depuis le 13 novembre 1997 et sur une autorisation d'occupation temporaire, renouvelée en 2015 par le Service d'Infrastructure de la Défense et pour laquelle l'association règle une redevance annuelle à l'Administration fiscale.

L'association estime que cette situation juridique ne peut perdurer. Le fait de ne pas formaliser le rôle et les responsabilités des différents intervenants est susceptible de créer des situations ambiguës, voire conflictuelles, relatives aux responsabilités de chacun, en particulier dans le cas d'un incident ou d'un accident.

Aussi, en janvier 2017, en attendant que des directives précises soient données par l'Administration centrale, le président de l'association a proposé au directeur du Musée qu'un accord "d'initiative locale" vienne clarifier les relations entre le Musée et l'association Musée du Génie. Cette convention devait être signée par le directeur du musée et le président de l'association au cours de la présente AG, mais l'annonce de la venue à l'Ecole en mai prochain du général Délégué au Patrimoine de l'Armée de Terre et d'un commissaire-général, chargés d'étudier précisément les conditions d'intervention au profit des musées militaires, d'associations a pour effet de différer cette signature.

Les principes généraux du projet de « convention » susceptible de régir les relations entre le Musée et son association sont les suivants :

- subsidiarité de l'action de l'association par rapport à celle des institutionnels,
- création d'un comité de fonctionnement du musée, qui définit deux fois par an les objectifs généraux du Musée et les demandes d'assistance faites à l'association pour les événements majeurs,
- gestion par l'association des ressources de la billetterie et de la boutique. Cette gestion repose sur le caractère actuellement payant des entrées du Musée.

Il est à signaler que les ressources financières de la billetterie et de la boutique suffisent à peine à rémunérer le salarié de l'association qui accueille les visiteurs les samedis et dimanches et durant les congés de Mme DAHAIS chargée en temps normal de cette tâche.

C - Rapports avec l'environnement – la communication

Notre Musée n'est pas seulement un excellent vecteur de connaissance des techniques du génie et des principes d'emploi de celles-ci, mais c'est aussi un véritable musée d'histoire de France, pédagogique et attrayant pour tous les publics.

Le problème de la fréquentation persiste, malgré les efforts de communication déjà entrepris. Celle-ci stagne en effet autour de 12000 visiteurs par an. Il faut signaler que la moitié d'entre eux est constituée par les jeunes qui effectuent leur journée défense et citoyenneté (JDC).

Pour aider le Musée à exister pleinement au sein du Génie, au sein de la ville, de la région et au-delà, l'association doit entretenir les meilleures relations avec son environnement.

a) Relations avec le Génie.

Les relations de l'association avec l'Ecole sont bonnes et contribuent au bon fonctionnement du Musée. L'action permanente de Mme DAHAIS est déterminante. La mise en œuvre de la convention donnera dorénavant un support concret pour le partage des tâches et des responsabilités.

L'association demande aux autorités de l'Ecole de l'aider, éventuellement par des incitations appuyées dans sa communication en direction des formations du génie. Un trop petit nombre adhère à l'AMG, bien que plusieurs d'entre elles envoient régulièrement des groupes visiter le musée.

Un effort est également demandé concernant les stagiaires et cadres de l'Ecole. Il faut se féliciter de l'implication forte des régiments et de tous les sapeurs envoyé en renfort au Musée tout au long de l'année.

La FNG, allié de poids et vecteur de cohésion au sein du Génie, aide en permanence notre association, concrètement et moralement. Elle a fait des dons et partage avec l'association les pages de la revue VAUBAN. Le GBR (2s) RIGOUX, son président, nous fait souvent l'amitié de sa présence. Enfin, la FNG a récompensé deux membres de notre association, Mme DAHAIS et M. STEFANINI.

b) Relations au sein de la région angevine

- **Collectivités locales** : Sur l'invitation du président de l'association, M. BECHU, sénateur-maire d'Angers, est venu le 30 juin 2016 pour une nouvelle visite du Musée, qui l'a vivement intéressé, notamment en ce qui concerne le projet pédagogique. Bien que quelques élus de la ville soient venus en novembre à sa demande, l'exploitation de cette prise de contact tarde à se concrétiser. L'association espère, avec l'aide de la Ville, améliorer la visibilité du musée par la publicité en ville et par la signalétique.

Nous souhaitons également renforcer nos relations avec d'autres communes du département, comme cela a été le cas avec LE PLESSIS-MACÉ, dont le maire est devenu membre de l'association.

- **Autres musées militaires et musées angevins** : ces relations sont du domaine du conservateur. L'association souhaite voir le Musée du Génie être mieux intégré à l'offre de la région angevine en matière muséale.

- **Presse locale** : ces relations sont jusqu'à présent décevantes, mais l'association espère, qu'avec l'aide de l'Ecole et de son officier communication, ce problème trouve des solutions.

- **Organismes touristiques** : le Musée du Génie figure en bonne place dans les différents opuscules publiés par les organismes chargés du tourisme au sein de l'agglomération angevine et du département. Les prospectus du Musée sont distribués dans les présentoirs d'Andégaves, société rémunérée par l'association. Mais cela ne suffit pas et un effort supplémentaire doit être entrepris auprès d'autres instances comme la chambre de commerce, les agences de tourisme ainsi qu'auprès d'autres sites touristiques de la région. L'aide d'une personne bénévole et compétente serait très utile pour effectuer ces démarches.

c) Relations avec les autres associations.

- **AIDEMI** : l'Association des Ingénieurs Diplômés des Ecoles Militaires d'Infrastructure relaie les informations relatives au Musée du Génie et compte parmi ses membres des adhérents à notre association.

- **Association VAUBAN** : nous envisageons avec M. MONFERRAND, président de cette association, un

rapprochement de nos deux associations. M. MONFERRAND viendra au Musée le 14 juin.

- **L'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts d'Angers** : le professeur J.P. BOIS, président de cette institution angevine, également vice-président de notre association, entretient des relations suivies depuis ces deux dernières années, consistant notamment à organiser des conférences. Le Président souhaite que ces très sympathiques échanges se poursuivent.

d) Internet et les réseaux sociaux.

Il est évident que ces modes de communication doivent être développés et entretenus.

L'association a financé et conduit la rénovation du site Internet du Musée. Son développement comprend notamment une visite virtuelle du musée et une information détaillée sur le projet pédagogique. Il est en cours d'achèvement. Le GBR (2s) GARDE et le COL (h) BARTHET doivent être remerciés pour leur travail.

e) Relations avec les adhérents.

En 2016, il a été enregistré 10 adhésions et 9 pour 2017.

Outre leur participation éventuelle aux AG, les adhérents n'ont pour contact avec notre association que le site internet et le bulletin. La qualité de ce dernier a été récemment remarquée par plus d'un lecteur. Elle est le résultat du travail du rédacteur en chef, le COL (h) BARTHET et des articles fournis par des adhérents, en particulier le GBR (2s) RICHE et le COL (er) FOREST. Qu'ils en soient remerciés. J'invite tous les membres de l'association à participer à la réalisation des numéros à venir.

CONCLUSION

Le président estime que l'AMG, dont les statuts nécessitent quelques retouches, fonctionne correctement.

Les bénévoles effectuent, en bonne intelligence avec l'Ecole et en y mettant beaucoup de professionnalisme et de cœur, les missions correspondant aux buts fixés par les statuts. Cependant, leur action serait mieux coordonnée avec celle de l'Ecole avec une convention Ecole-Association.

Nous demandons néanmoins la clarification de la situation administrative et juridique de l'association concernant les ressources financières qu'elle retire de l'exploitation du musée.

Comme les années précédentes, l'un de nos efforts principaux sera l'amélioration de la communication, notamment en direction des médias et des communes de l'Anjou. Enfin, une augmentation du nombre de bénévoles nous permettrait de mieux contribuer au fonctionnement du Musée, notamment pour guider les visites.

2 – Rapport d'activités 2016

En 2016, l'association a participé aux manifestations suivantes.

- Une animation musicale le 22 avril 2016 donnée par la fanfare du 6^{ème} RG.
- Mise en place d'une vedette F1bis à l'entrée du musée le 26 avril.
- Une conférence chantée le 20 mai sur les chansons de soldats par monsieur Guillemain de l'Académie des sciences, belles lettres et arts d'Angers.
- La nuit des musées le 21 mai, animée par la fanfare du 6^{ème} RG.
- La visite du maire d'Angers avec une délégation le 30 juin.
- Les journées européennes du patrimoine en septembre avec la participation du CREG, un atelier maquette pont Bailey et un jeu devinette pour les enfants (785 visiteurs).
- La journée porte ouverte enseignants le 11 octobre.
- Conférence sur la 1^{ère} guerre mondiale « Musée du génie/Académie d'Angers » le 14 octobre avec deux communications et un témoignage.
- Participation au salon des maquettes à Cholet le 22 octobre. Les expositions temporaires.

- « En Fanfare » ou la musique militaire au XIXe siècle, montée autour du tambour de rappel du 2^{ème} RG.

- « Ils sortent de leur réserve », exposition de différents objets, coiffures, médailles, fanions, éléments vestimentaires.

- Les bénévoles de l'association ont poursuivi la réorganisation des réserves dans le sous-sol du Musée, avec deux ESR et les renforts régimentaires.

Fonctionnement du musée

En 2016, la fréquentation du musée a été stable par rapport à l'année 2015 ainsi que le chiffre d'affaire de la boutique et de la librairie.

Le Musée a accueilli 41 classes, soit 987 élèves et 125 enseignants (dont 19 classes et 453 élèves en visites guidées par l'association).

3 - Rapport financier 2016 et budget prévisionnel 2017

Philippe VOYER présente le rapport financier (Voir les tableaux en annexe).

4 - Renouvellement du Conseil d'Administration,

Administrateurs en fin de mandat et se représentant : Jean Pierre BOIS, Bernard BOURGEOIS, Colette DAHAIS, Guy STEFANINI.

Candidats nouveaux se présentant : Jean Paul GARDE, Pierre LEKIEFFRE.

Par vote à bulletin secret sont élus ou réélus,

Nom	Nombre de voix	Elu
Jean Pierre BOIS	252	réélu
Bernard BOURGEOIS	252	réélu
Colette DAHAIS	244	réélu
Guy STEFANINI	249	réélu
Jean Paul GARDE	252	élu
Pierre LEKIEFFRE	252	élu

Composition du nouveau conseil d'administration à compter du 4 avril 2017:

Fin de mandat 2018	Fin de mandat 2019	Fin de mandat 2020
J. MOULY Ph. VOYER J.L. TRAVERS Y. MEUNIER	Y. BARTHET A. BOURACHOT B. DEVAUX JL. FOREST M. KEIFLIN B. RICHE	JP. BOIS B. BOURGEOIS C. DAHAIS G.. STEFANINI J. P. GARDE P. LEKIEFFRE

5 - Événements 2017.

- Exposition « La Marseillaise - Rouget de l'Isle » (fév – mai)
- Nuit des musées (20 mai)
- Dantzig (15 juin) et fête de la musique (21 juin)
- Exposition: « L'action du Génie en OPEX » (juin – sept)
- Journées du Patrimoine (16 et 17 septembre)
- Forum des associations ville d'Angers (7 et 8 octobre)
- Exposition « Les Américains à Angers en 1917 » (sept – déc)
- Journée portes ouvertes enseignants (17 octobre)
- Journée Académie (24 novembre)

Communication

Pour la saison touristique 2017, une publicité est inscrite sur le petit train touristique d'Angers sous forme d'un panneau de 1,40m sur 0,5 m.

Le nouveau site internet (mis en ligne en janvier 2017) et l'offre pédagogique

L'AMG a fait appel à la société AERIAL pour renouveler le site internet du Musée avec le souci d'une plus grande

convivialité et d'une présentation plus agréable pour le visiteur. Il est également d'une mise en œuvre plus souple pour les responsables de domaines.

Comme son prédécesseur, il est tout d'abord le diffuseur des informations pratiques du Musée, de l'AMG, de leurs activités. Sa vocation est aussi d'être le support d'informations et de documentations du projet pédagogique. Bien sûr, Il prend en compte les nouvelles activités pédagogiques et l'accès aux descriptifs des collections par QR code.

Le Projet pédagogique, en cours de finalisation, est articulé en trois volets :

Premier volet : "Collections" présente les ressources du musée au travers de :

- "Visite virtuelle" qui permet d'avoir un aperçu de l'organisation du musée ;
- "Objets d'exception" et "Ressources" qui décrivent des objets choisis parmi les collections (fiches illustrées téléchargeables).

Deuxième volet : "Offre pédagogique" qui décrit les potentialités pédagogiques du musée et les facilités accordées aux enseignants et présente les activités proposées :

- Visites du musée en autonomie ou guidées
- Parcours à thèmes qui utilisent les fiches-objets citées précédemment.
- Ateliers sous la conduite de médiateurs : « construction d'un pont Bailey », « évolution du château-fort », « danger mines ».
- Outils divers (planches techniques, exercices, etc.).

Troisième volet : "Documentation" qui est un recueil de sujets historiques et techniques ayant un lien avec les armées et plus particulièrement le Génie (fiches illustrées téléchargeables).

Une messagerie permet le contact entre les enseignants, l'accueil et les spécialistes du musée

Tarifs des entrées et cotisations pour 2018

- Entrées sans changement
 - Cotisations à 24 euros (8 euros après défiscalisation)
- Rappel : les cotisations n'ont pas subi d'augmentation depuis 2010.

6 - Vote des résolutions.

Résolution n°1 : l'AG approuve à l'unanimité le PV de la dernière AG 2016.

Résolution n° 2 : l'AG approuve à l'unanimité le rapport moral et d'activités de l'association

Résolution n° 3 : l'AG approuve à l'unanimité la modification des statuts de l'association.

Résolution n° 4 : l'AG approuve à l'unanimité le rapport d'activités de l'association

Résolution n° 5 : l'AG approuve à l'unanimité les comptes de résultats et le bilan de l'exercice 2016.

Résolution n° 6 : l'AG constate que le résultat de l'exercice 2016 est de 4051,39 euros et en décide la répartition suivante en application de l'article 5 des statuts :

- La somme de 405,14 euros correspondant au 1/10° des revenus nets des biens de l'association,
- la somme de 3646,25 euros à la dotation statutaire,
- la somme de 4051,39 au compte report à nouveau.

Résolution n° 7 : l'AG donne quitus à l'unanimité au trésorier de sa gestion des comptes.

Résolution n° 8 : l'AG approuve à l'unanimité le renouvellement du vérificateur aux comptes pour l'association.

Résolution n° 9 : l'AG approuve à l'unanimité le budget prévisionnel 2017.

Résolution n° 10 : l'AG approuve à l'unanimité

- le maintien du tarif des entrées
- l'augmentation de la cotisation à 24 euros à compter de 2018

Résolution n° 11 : l'AG approuve la réélection et/ ou l'élection pour trois ans des administrateurs suivants . Jean Pierre BOIS, Colette DAHAIS, Guy STEFANINI, Bernard BOURGEOIS, Jean Paul GARDE, LEKIEFFRE

Leur mandat prendra fin à l'assemblée générale de 2020 statuant sur les comptes de l'exercice 2019.

7 – Questions diverses

- Le président a fait appel à candidature pour les visites guidées au musée et pour l'animation des ateliers maquettes.

A 15h30, l'ordre du jour étant épuisé, le président a clôturé l'assemblée générale.

*Signé le CGA (2s) Marcel KEIFLIN
Président*

ANNEXE AU PV DE L'AG 2017

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016

DÉPENSES	Exercice 2016	PRODUITS	Exercice 2016
Frais de fonctionnement	3248,73	Cotisations	10286,45
Frais bancaires	400,03	Subvention de la ville d'ANGERS	1900,00
Muséographie-Pédagogie	545,20	Subvention de la ville de Cholet	500,00
Entretien musée	242,24	Dons	1800,00
Fonds boutique	6307,78	Chiffre d'Affaire Musée	13366,52
Salarié	8472,14		
Frais de Site INTERNET	1657,19		
Bulletin	2006,14		
Communication et Promotion	597,94		
Frais de représentation	804,37		
Total	24282,37	Total	28333,48
Excédent de Gestion : +4051,39			

Dépense Fonds matériel ferroviaire : 17697,54 euros

ANNEXE AU COMPTE DE RÉSULTAT 2016

	Exercice 2016
Affectation du résultat :	
1/10 à la réserve statutaire	405,14
9/10 au report à nouveau	3646,25

BILAN 2016

ACTIF au 31 décembre 2016	
Solde Livret A (dont 33167,61 € VF)	60229,61
Solde CCP au 31/12	3707,30
Caisse musée	185,28
Solde livret société générale	2156,09
Solde CC société générale	1417,64
Caisse association	29,33
Total	67725,25

Dont 33167,61 euros en sommes dédiées au matériel militaire ferroviaire

ACTIF DISPONIBLE POUR L'ASSOCIATION : 34557,65 euros

BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

RECETTES (euros)		DÉPENSES (euros)	
Association		Association	
Cotisations	9 500	Fonctionnement	2 650
Produits financiers	500	Frais postaux	1 200
Subventions	2 400	Bulletins	1 250
Dons	500	Adhésion FNG	1 200
Ventes librairie		Sous total	5 650
Sous total	14 450		
Musée		Musée	
Entrées	6 000	Fonctionnement	1 000
Ventes boutique	4 000	Salarié	9 000
Ventes librairie	4 000	Collections	1 000
Sous total	14 000	Maintenance vidéo	500
		Publicité – communication	3 300
		Site internet	2 000
		Renouvellement boutique	6 000
		Sous total	22 800
Total général recettes	28 450	Total général dépenses	28 450

Signé le lieutenant-colonel (er) Philippe Voyer
Trésorier

PV du Conseil d'administration du 4 avril 2017

Un conseil d'administration de l'association Musée du génie a été réuni après la tenue de l'assemblée générale ordinaire du 4 avril 2017, le jour même à 16h00 à l'école du génie, 106, rue Eblé à Angers.

Administrateurs élus présents : Barthet, Bois, Forest, Garde, Lekieffre, Voyer, Bourgeois, Riche, Dahais, Stéfanini, Bourachot, Keiflin, Devaux, Meunier.

Administrateurs membres de droit présents ou représentés : Parmentier, Rigoux, Rocher,

Administrateurs membres de droit absents : DCSID, BSPP, COMFORMISC

Administrateurs excusés : Gallineau, Travers, Mouly

Ordre du jour :

- Election du bureau

Les membres du conseil d'administration ont procédé à l'élection du bureau comme suit :

Président : Marcel KEIFLIN Vice-président : Bernard BOURGEOIS Vice-président : Jean-Pierre BOIS Vice-président : André BOURACHOT	Secrétaire : Yves BARTHET Secrétaire adjoint : Jean-Louis FOREST Trésorier : Philippe VOYER Trésorier adjoint : Pierre LEKIEFFRE
---	---

Signé le colonel (h) Yves BARTHET
Secrétaire

Signé le GCA (2s) Marcel KEIFLIN
Président